Décision 22-DCC-189 du 30 septembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Angelotti et de la société Moreau Investissement par le groupe Nexity

Posted on: 30 septembre 2022 | Secteurs :

BTP

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	groupe Nexity
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

groupe Angelotti
société Moreau Investissement

Lire

Le texte intégral
126.88 Ko